

# Comment l'islam rackette les entreprises aux Etats-Unis

## L'AFFAIRE C.A.I.R. - NIKE

C.A.I.R. (Council on American-Islamic Relations) : une officine gérée par les Frères Musulmans et financée par les pétrodollars en provenance de l'Arabie Saoudite et des émirats du Golfe.

NIKE : une entreprise mondialement connue.

Quel lien entre les deux ?

Dans leur livre paru en 2009 *Muslim Mafia* (1), David Gaubatz et Paul Sperry, décrivent C.A.I.R. comme un « syndicat religieux du crime », hautement bien organisée pour soutenir le jihad violent, saper le renforcement après le 11/09 de la loi anti-terroriste avec un but ultime celui d' « éliminer et détruire » la société américaine de l'intérieur. Leur intention est d'infiltrer toute la société et d'utiliser la liberté garantie par la Constitution pour la remplacer par la charia, la loi islamique.

C.A.I.R. a été citée comme co-conspiratrice non inculpée « unindicted co-conspirator » dans le procès de la pompe à finances du terrorisme la « Holy Land Foundation » (Fondation de la Terre sainte) en 2008 ce qui place C.A.I.R. sous le regard permanent du F.B.I.

Son activité de façade est la lutte pour les droits civiques des musulmans et contre l'islamophobie. C'est dans le cadre de cette dernière activité, témoin de la victimisation permanente des adeptes de cette religion, que C.A.I.R. a détecté, en 1997, un blasphème de l'islam sur les modèles Air Bakin, Air Melt, et Air Grill (2) de la société américaine Nike. Sur ces nouveaux modèles à coussinet d'air au niveau du talon, Nike a cru bon d'en revoir le design et a modifié les trois lettres du mot AIR en leur donnant un aspect cursif ou pseudo-

arabesque. C.A.I.R. a interprété la calligraphie comme étant le mot Allah الله. Quel crime de lèse-majesté ! C.A.I.R. a menacé alors la société Nike de faire boycotter ses produits par tous les musulmans du monde. Nihad Awad, directeur de C.A.I.R. avait déclaré « la chaussure se salit, devient boueuse et pleine de sueur. Nous pensons que c'est manquer de respect au nom d'Allah (3) »

(4)



Cette forfaiture de Nike a permis à C.A.I.R. de pavoiser et de clamer « comment son groupe a contraint NIKE à se soumettre à la volonté d'Allah et à la volonté de la communauté musulmane ».

Or six cents autres cas similaires sur des « offenses » à l'islam ou des allégations de discrimination ont été répertoriées par C.A.I.R. Cinq cents autres compagnies ont accepté de « casquer » sans le moindre procès. Parmi elles : Office Depot, Delta Air Lines, Best Buy, Microsoft, Burger King etc ... etc...

Cette minable et honteuse soumission des entreprises à la volonté de l'islam politique laisse accréditer l'idée que l'islam est l'avocat d'Allah sur terre. S'il y avait eu procès, quel juge aurait pu condamner ces entreprises sur des chefs d'accusation autant subjectifs qu'abusifs ? Par quelles lois ?

Reste que le Raminagrobis a gagné énormément de temps, a évité

énormément de tracasseries juridiques et gagné, en peu d'années, énormément d'argent. Le filon rapporte gros.

En France, on voit pointer une association islamique qui se propose d'occuper le même champ d'action que C.A.I.R. aux USA, l' « islamophobie » : le CCIF (Collectif Contre l'Islamophobie en France) : Affaire à suivre.

### **Bernard Dick**

(1) P. David Gaubatz, Paul Sperry, Muslim Mafia, Inside the secret underworld that's conspiring to islamize America, WND Books, 2009.

(2) [www.maghress.com](http://www.maghress.com)

(3) [www.marcovilla-istablog.com](http://www.marcovilla-istablog.com)

(4) [www.masudblog.com](http://www.masudblog.com)

(5) Daniel Pipes, New York Sun, september 12, 2006, [www.danielpipes.org](http://www.danielpipes.org)